

## Coordinateur de projet

### ► En bref :

▫ Le chef de projet (ou chef de mission ou responsable terrain ou responsable de zone) assure la responsabilité et la mise en œuvre d'un projet soit dès la planification, soit à partir de la programmation. Dans le premier cas, il propose la stratégie en cohérence avec celle de l'organisation et du programme d'intervention. Dans le second, il assure la coordination, le suivi, le pilotage et l'évaluation des actions réalisées.

### ► Mission et responsabilités :

▫ Analyser les contextes dans lesquels sont menées les actions de Solidarité Internationale  
▫ Concevoir et conduire les actions liées à son domaine d'intervention en lien avec le plan d'action global et la stratégie de l'organisation  
▫ Superviser la gestion administrative et financière dans son domaine d'action  
▫ Assurer la communication et les relations avec les partenaires (autorités, bailleurs, autres organisations)  
▫ Superviser /participer à la gestion des moyens logistiques liés à son domaine d'action  
▫ Assurer la gestion des ressources humaines liées à son domaine d'action  
▫ Renforcer les capacités et compétences des acteurs/partenaires en lien avec son domaine d'action, superviser /participer à la sécurité dans son rayon d'action

### ► Conditions de travail :

▫ Poste sur le terrain, en zone à risque possible, statut de volontaire, quelques CDD

### ► Formation :

▫ Bac +4/5, expérience humanitaire souhaitée ou expérience en gestion de projet

### ► Compétences :

▫ Bonne capacité d'analyse

### ► Atouts : (= qualités personnelles)

▫ Grande qualité de contact humain : calme, diplomatie, maîtrise de soi, respect des valeurs et des différences culturelles  
▫ Bonne gestion du stress  
▫ Excellent relationnel ; diplomatie  
▫ Sens de la discipline et du travail d'équipe  
▫ Bon sens de l'organisation  
▫ Capacité à gérer les frustrations du travail, savoir faire preuve de pragmatisme

### ► Salaire indicatif :

▫ 1 300 euros brut plus indemnité locale (perdiem)